

INITIATION A LA NATUROPATHIE ANIMALE

Public :

Personne souhaitant découvrir des techniques et remèdes naturels visant à améliorer la santé des animaux.

Objectifs visés :

Être capable d'identifier les thérapies naturelles et les problématiques associées.

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de prérequis.

Modalités d'accès :

Nous consulter.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

8 heures.

Horaires : 9h à 18 h

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par une formatrice technique, professionnelle de la branche.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : salle de cours avec matériels appropriés,
- Centre de Documentation et d'Information,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

- définition de la naturopathie,
- environnement et nutrition,
- thérapies naturelles : phytothérapie, aromathérapie, florithérapie, apithérapie, argilothérapie,
- remèdes naturels : galéniques et modes d'administration,
- statut du naturopathe animalier.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Attestation de connaissances

Tarifs : et financement : 144 euros, financement personnel

Inscription, contact :

Secrétariat : cfppa.arras@educagri.fr tel : 03 21 60 73 10

Renseignements pratiques :

- Restauration sur place possible
- Lignes de bus, gare SNCF.